

COMITÉ DE DIRECTION

PV 28 CD 3

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

27 août 2026

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, SOUSTELLE Christine, VIÉ Florence, MM. AMARAL Dominique, FRAPPIN Yohann, MALDOU Adil, SABATIER Patrick et TALLANDIER Thomas.

Excusés : MM. MOREL Stéphane, PLEUX Cédric et TRINQUESSE Jean-Louis.

Invités : Mme FRANQUEMBERGUE Floriane (secrétaire administrative), MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89). PERLIN Guillaume (CTDAsso), ROULIER Fabien (CTD PPF).

Début de séance à : 19h10

Mme Floriane FRANQUEMBERGUE est désignée secrétaire de séance.

Le Comité adresse ses félicitations à Alain ANASTASIO, co-président de la commission d'appel pour la naissance de son petit-fils.

Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 3 CD 1 du Comité de Direction du 09/07/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 10 CD 2 du Bureau du Comité de Direction du 28/07/2026 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communications du Président

a) Activités clubs

Le Président informe qu'un club est nouvellement affilié à THORIGNY SUR OREUSE et que le club de CHÂTEL-CENSOIR a repris ses activités.

Florence BRUNET informe le Comité de Direction de la demande d'information pour la création d'un nouveau club dans le jovinien ainsi qu'à Villeneuve l'Archevêque.

Le Président informe que le club de BRIENON demande une inactivité totale. Le Comité donne un avis favorable et demande au secrétariat de transmettre au service de la Ligue.

b) Point d'étape sur les licenciés

Il y a 5839 licenciés enregistrées contre 6 044 à cette même date en 2026, soit une baisse de 3,4 % à date... non significative avant la rentrée scolaire.

c) Engagements 2026/2027

Le Comité de Direction valide à l'unanimité la résolution suivante : les équipes qui sont engagées dans les compétitions du District pour la saison 2026-2027, doivent avoir renseigné sur Footclubs les éducateurs responsables des équipes concernées et leurs coordonnées téléphoniques, en permettant que celles-ci soient diffusables.

Un mail sera envoyé à tous les clubs, avec la procédure, en début de semaine prochaine.

Il est rappelé aux équipes s'engageant dans le Challenge de la Convivialité Vétérans qu'un minima de 15 licences Loisirs/Libre vétéran est obligatoire afin de pouvoir s'engager dans le challenge.

Suivi de ce dossier : Guillaume PERLIN, Bruno BILLOTTE, le secrétariat administratif dédié et Mmes Catherine BOLLÉA et Catherine FONTAINE au titre du Comité de Direction. Un point d'étape sera réalisé le 24 septembre dont les conclusions seront soumises au Bureau du Comité de Direction.

d) VRP territoire de l'Yonne saison 2026-2027

Le Président informe le Comité de Direction du renouvellement de Ronan AMARAL et Nolan BRAGE pour l'opération VRP sur le territoire de l'Yonne pour la saison 2026-2027 et leur souhaite pleine réussite dans leur mission de recrutement en arbitrage au bénéfice des clubs icaunais. Le Comité de Direction invite les clubs à faire appel à leur service pour des actions de sensibilisation et recrutement à l'arbitrage.

e) Clubs labélisés

La Ligue du Football Amateur du 16 juillet 2026 a validé l'obtention des Labels Fédéraux Crédit Agricole 2026. L'octroi des labels à l'issue de la saison 2025/2026 couvre la période 2026-2030.

Les 5 clubs icaunais récompensés sont :

L'AJ AUXERRE : Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines – ARGENT

L'US CERISIERS : Label Jeunes FFF Crédit Agricole – ESPOIR + Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines – BRONZE

L'US JOIGNY : Label Jeunes FFF Crédit Agricole – EXCELLENCE

Le SC MALAY LE GRAND : Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines – BRONZE

Le FC PARON : Label Jeunes FFF Crédit Agricole – ESPOIR et Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines – BRONZE

Le Comité de Direction félicite ces clubs pour lesquels il est demandé de communiquer leur souhait de date de remise de ces dotations sur les mois de décembre et janvier.

f) Rappel sur les dates importantes de la rentrée :

- o AG des arbitres : samedi 12 septembre 2026,
- o Réunion challenge de la convivialité : jeudi 17 septembre 2026,
- o Formation initiale des arbitres : les samedis 26 septembre, 3, 10 et 17 octobre 2026 à Appoigny,
- o AG du District de l'Yonne : mardi 10 novembre 2026 à Auxerre.

3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- 10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;
- 20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;
- Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des

sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Situations financières des clubs vis-à-vis de la Ligue

Le Président informe les membres du Comité qu'aucun club de l'Yonne n'est en infraction vis-à-vis de la Ligue. L'Yonne est le seul District dans cette situation. Le Comité félicite les clubs.

b) Suivi du Budget

Le Trésorier précise que nous sommes en fin d'exercice budgétaire et que les experts-comptables et la commissaire aux comptes travaillent sur cet exercice clos au 30 juin. Le bilan sera présenté au Comité de Direction du mois d'octobre avant l'envoi aux clubs en amont de l'Assemblée Générale du 10 novembre.

c) Suivi des subventions ANS, Conseil Départemental et des CO LFA

Le Président fait le point sur le suivi de ces subventions.

d) Amendes

Suite à la commission d'appel du 18 août dernier, le président de commission sollicite le Comité de Direction afin que les frais d'appel soient annulés en faveur du club du FC SENS. Après exposé des motifs, le Comité de Direction valide à l'unanimité cette demande et demande à la comptabilité de créditer le compte club du FC SENS de 80 € (amende 4.03 / PV 16 appel 1).

4. Informations des commissions

a) Commission Technique

- Déploiement du Projet Club: Guillaume PERLIN expose les objectifs et informe le Comité du calendrier des premières réunions en clubs.
Les membres du Comité de Direction sont sollicités pour se former à l'accompagnement des clubs.
- Programme Éducatif Fédéral: Guillaume PERLIN propose au Comité de Direction de dynamiser le PEF au sein des clubs. Il est acté que des labels PEF District récompenseront les clubs ayant eu les meilleures initiatives. Les critères sont validés par le Comité de Direction.

- Évaluation des plateaux : Bruno BILLOTTE présente la philosophie générale du football des enfants. Les membres du Comité de Direction sont sollicités afin de procéder aux visites des plateaux et référencer les clubs qui auraient des difficultés sur l'accueil des plateaux du Football Animation.

b) Commission Sportive

Le Comité de Direction valide l'ensemble des groupes des championnats mentionnés aux derniers PV de la commission sportive.

c) Commission de Formation et d'Accompagnement des Clubs

Une visite est prévue au club de Coulanges la Vineuse le lundi 7 septembre pour une formation FMI.

d) Commission Statuts Règlements

L'annuaire et les règlements des différentes compétitions seront mis en ligne avant le début des championnats.

Correspondance du club de PARON FC : le Comité de Direction décide de sursoir à sa décision, et reviendra vers le club après la date de fin des engagements.

e) Commission Départementale d'Arbitrage

Les membres de la CDA ont reçu la candidature de Sunny DO FUNDO pour intégrer la commission. Le Comité de Direction valide cette candidature à l'unanimité.

Le Président du District rapporte l'analyse statistique sur les violences et incivilités de la saison 2025/2026 ([annexe 1](#)). Fort de ce constat, le Comité de Direction mandate les Présidents du District et de la CDA 89 pour que l'extension du dispositif des caméras embarquées puisse bénéficier aux arbitres du District de l'Yonne de Football.

Yohann FRAPPIN précise au Comité de Direction les modalités de désignations des arbitres ([annexe 2](#)). Celles-ci seront portées à la connaissance des officiels lors de l'AG de la CDA le 12 septembre prochain.

f) Informations médicales

Le Président informe le Comité de Direction et les clubs de la note d'information concernant le port de vêtement spécifique pour raisons médicales.

Extrait : [...] Les demandes d'ordre médical portant notamment sur le port d'équipements et/ou de vêtements durant les rencontres officielles doivent être réalisées individuellement par les joueurs via leur boîte mail personnelle en raison du secret médical.

Ces demandes doivent être adressées directement et uniquement à la Direction Médicale de la F.F.F à savoir à directionmedicale@fff.fr. Elle doit contenir non pas un certificat médical mais un dossier complet relatif au problème de santé que rencontre ce joueur et qui imposerait le port d'un habit ou protection spécifique.

L'examen du dossier médical permettra à la direction médicale de prendre une position éclairée et individualisée.

Nous vous précisons enfin que les shorty strap (porté sous le short et couvrant les cuisses jusqu'au-dessus du genoux) sont autorisés lors des rencontres de football mais qu'ils peuvent être refusés par l'arbitre si leur couleur n'est pas identique à celle du short du joueur en question, comme l'imposent les règles du jeu. [...]

Le Président indique qu'à ce jour, 3 demandes de sous-classements en catégories jeunes ont été demandées au service licence de la LBFC pour appréciation médicale ([annexe 3](#)).

5. Informations / Questions diverses

Prochain Comité de Direction : jeudi 22 octobre 2026 à 19h00

Séance levée à : 21h00

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District
de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET



Le Secrétaire Général du District
de l'Yonne de Football

